

sera avant longtemps, espérons-le, un fait accompli. Ce fut encore de la diplomatie que cette mission extraordinaire de pacification auprès du gouvernement de Tokio, mission qui mit si bien en relief les qualités supérieures de l'un des plus jeunes et des plus brillants membres du ministère actuel. Ce fut de la diplomatie qui déterminait la participation officielle du gouvernement canadien à l'établissement permanent de l'Institut international d'agriculture où l'un de nos ministres, représentant de la classe agricole, fut élu à l'une des plus hautes charges dans le conseil de direction. Il se prépare encore des actes de diplomatie pour la solution des grands problèmes de droit international, relativement à nos relations d'affaires avec les Etats-Unis, avec la Chine, avec l'Allemagne, avec l'Australie, avec les Indes Occidentales, etc. Il semble que sous le présent ministère, le Canada, tant par sa position géographique que par son prodigieux développement, soit en train de devenir un facteur important dans la grande politique mondiale.

Assurément, ce n'est pas à nous, membres de la Chambre des communes et représentants du peuple, à nous plaindre d'un état de choses qui rend notre pays plus renommé et plus prospère. Nous en devons féliciter Son Excellence et son gouvernement. Nous devons faire plus, car notre mandat nous crée des obligations, entre autres, celle de donner la forme et l'autorité législative aux mesures du Gouvernement et de mettre à la disposition de l'exécutif les moyens nécessaires à leur réalisation.

Les élections générales ont démontré que le peuple a confiance dans le Gouvernement. Nous sommes ici, mandataires du peuple, pour mettre à exécution sa volonté.

Le programme qui nous est soumis ne comporte rien qui ne soit une continuation et une confirmation de la politique suivie par le ministère depuis 1896. Le Gouvernement se préoccupe toujours de plus en plus d'augmenter et d'étendre le réseau de nos voies ferrées. Il procède avec économie et prudence, mais avec une grande largeur de vues, à l'exécution des travaux publics considérés d'intérêt général pour le pays. J'ai compris que les améliorations du port de Québec, borné en partie au nord par les luxuriantes grèves du comté que j'ai l'honneur de représenter, seront parmi celles qui commanderont l'attention de cette Chambre.

Quant à l'œuvre gigantesque du Transcontinental national, nous apprenons avec joie qu'elle est à se parachever. Les travaux y sont poussés avec une dévorante activité. Toute la ligne est maintenant adjugée, et nous nous sommes laissé dire qu'à la prochaine moisson, les blés de l'Alberta pourront être transportés par la nouvelle voie, d'Edmonton à Winnipeg, pour rejoindre la région des Grands lacs. C'est l'union plus intime des provinces.

M. J. P. TURCOTTE.

c'est la richesse pour le pays entier, en attendant que ce soit le plus court trajet entre les deux océans et la voie la plus directe de communication entre les pays de l'Europe et ceux de l'Extrême-Orient, selon l'espoir que caressaient déjà le découvreur de l'Amérique et le fondateur de Québec.

Je me souviens qu'il y a vingt ans, en 1889, à l'exposition universelle de Paris, je visitais l'édifice où se trouvait ce globe immense qui représentait notre planète au millionième. A mon tour, j'y découvrais l'Amérique; et dans l'Amérique, le Canada, et dans le Canada, la province de Québec. Mais quand, dans notre province, je cherchais Québec, je ne pouvais le découvrir qu'après de longs efforts, dissimulé sous un cordon d'or qui encerclait le Canada tout entier et qui, d'après les inscriptions murales, représentait la route idéale la plus courte entre l'Europe et l'Asie. Je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur l'Orateur, que le cœur du Canadien, perdu dans Paris, battait bien fort en ce moment, et qu'il faisait un grand rêve, qui bientôt sera la réalité. Ce fut aussi le rêve politique de l'homme d'Etat qui guide aujourd'hui les destinées de la nation canadienne et que nous avons l'honneur de posséder comme leader de cette Chambre. Grâce à lui et à son gouvernement, le ruban d'acier aura bientôt remplacé le ruban d'or, et la douloureuse catastrophe du pont de Québec n'opérera qu'un retard, sans solution de continuité. Nous avons sur ce point l'action du Gouvernement; nous avons aussi la promesse solennelle faite, au nom de son parti, par l'honorable chef de l'opposition, au soir même de cette inénarrable calamité. "Il faut, disait-il, que le pont de Québec soit reconstruit, et il le sera." C'était un hommage, involontaire peut-être, mais bien sincère, rendu à la grande politique libérale: c'était aussi le vœu d'un véritable patriote.

Tout cela,—résultat des élections générales, votre élection par acclamation à la présidence de cette Chambre, monsieur l'Orateur, attitude conciliante de l'honorable chef de la loyale opposition,—tout cela indique que la demande de l'honorable chef du cabinet: "Laissez-moi finir mon œuvre," après avoir reçu la sanction du peuple, recevra la sanction de ce Parlement.

M. R. L. BORDEN (Halifax): Monsieur l'Orateur, je tiens à féliciter ceux qui ont proposé et appuyé l'adresse sur la manière habile dont ils se sont acquittés de leur tâche. Ils ont commenté avec une profusion de détails les différents paragraphes du discours prononcé par Son Excellence. Je ne les suivrai pas sur ce terrain et d'ailleurs je ne vois pas dans leurs commentaires ce qui mériterait d'être relevé.

L'honorable député du comté de Québec